

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu dans le cadre des demandes de dérogations mineures pour les propriétés suivantes :

- **Demande pour un lot projeté remplaçant le lot 6 344 474**
- **Demande pour le 110, rue Richard**

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure :

Concernant le lot projeté remplaçant le lot 6 344 474, est de considérer le lot comme n'étant pas un lot situé à l'intérieur d'un corridor riverain, puisque ce dernier n'a qu'une petite portion à l'intérieur de cette zone et que ledit lot, sans cette portion est tout de même conforme à la réglementation municipale.

Concernant le 110, rue Richard, il s'agit de protéger les droit acquis pour la largeur du lot sur le chemin public à 18,29 mètres à la suite de l'opération cadastrale.

Le Conseil prendra connaissance des avis lors de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2024. De plus, la consultation publique aura lieu ce **27 mai à 18h30** à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville, au **101, rue de l'Hôtel-de-Ville**, Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 13 mai 2024


MARYSE ALLARD, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE